**ATTESTATION SUR L’HONNEUR CONCERNANT L’EXISTENCE D’UN SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI) POUR L’ORGANISATION MEMBRE**

|  |
| --- |
| **Année concernée : 2023** |

*L’attestation sur l’honneur requiert une double signature.*

Les soussignés-es ……………………………………

 ……………………………………

Au nom de l’organisation …………………………………

Dont le siège est situé à :

Rue, numéro ……………………………………………

NPA, Localité ……………………………………………

attestent sur l’honneur que l’organisation possède un Système de contrôle interne (SCI) finalisé ou mis à jour en 2023. Ce système de contrôle interne comporte au minimum un tableau de matrice des risques de l’organisation et un document narratif (SCI) décrivant les processus en place au sein de l’organisation : le SCI est appliqué actuellement au sein de l’organisation, ou le sera au plus tard à compter du 1er janvier 2024.

Date et lieu : ……………………………………………

Signatures : ……………………………………………

 ……………………………………………